

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton		Limites géographiques

<p style="text-align: center;">1 Hôtel de Ville 1, rue Pasteur</p> <p>Bureau centralisateur général</p> <p><i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue Jean Chatel, portion comprise entre la rue Pasteur et le Front-de-Mer ● Rue Pasteur entre les rues Jean Chatel et Lucien Gasparin ● Le rempart de la rivière de Saint-Denis et le canal des moulins entre la rue Pasteur et le Front-de-Mer. ● Le Front-de-Mer entre le canal des Moulins et la rue Jean Chatel
<p style="text-align: center;">2 Hôtel de Ville 1, rue Pasteur</p> <p><i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue Jean Chatel, portion comprise entre la rue Labourdonnais et le Front-de-Mer. ● Rue Labourdonnais, portion comprise entre la rue Jean Chatel et le Front-de-Mer. ● Le Front-de-Mer, portion comprise entre les rues Jean Chatel et Labourdonnais
<p style="text-align: center;">3 Hôtel de Ville 1, rue Pasteur</p> <p><i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue Jean Chatel, portion comprise entre les rues Labourdonnais et Pasteur ● Rue Labourdonnais, portion comprise entre la rue Jean Chatel et le Front-de-Mer ● Rue Pasteur, portion comprise entre la rue Jean Chatel et le Front-de-Mer par le pont Pasteur ● Le Front-de-Mer, portion comprise entre la rue Labourdonnais et le pont Pasteur
<p style="text-align: center;">4 Hôtel de Ville 1, rue Pasteur</p> <p><i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue Pasteur, portion comprise entre les rues Jean Chatel et Charles Gounod ● Rue Charles Gounod, portion comprise entre les rues Pasteur et Félix Guyon ● Rue Félix Guyon, portion comprise entre les rues Charles Gounod et Jules Auber ● Rue Jules Auber, portion comprise entre les rues Félix Guyon et Sainte-Anne ● Rue Sainte-Anne, portion comprise entre les rues Jules Auber et Jules Olivier ● Rue Jules Olivier, portion comprise entre les rues Sainte-Anne et Roland Garros ● Rue Roland Garros, portion comprise entre les rues Jules Olivier et Jean Chatel ● Rue Jean Chatel, portion comprise entre les rues Roland Garros et Pasteur

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton		Limites géographiques

<p style="text-align: center;">5 Hôtel de Ville 1, rue Pasteur</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue Roland Garros, portion comprise entre la rue Jean Chatel et le rempart de la rivière Saint-Denis ● Le rempart de la rivière Saint-Denis, portion comprise entre les rues Roland Garros et Pasteur ● Rue Pasteur, portion comprise entre le rempart de la rivière Saint-Denis et la rue Jean Chatel ● Rue Jean Chatel, portion comprise entre les rues Pasteur et Roland Garros
<p style="text-align: center;">6 Hôtel de Ville 1, rue Pasteur</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue Pasteur, portion comprise entre les rues Charles Gounod et Ah Sam. ● Rue Ah Sam, portion comprise entre les rues Pasteur et Maréchal Leclerc ● Rue Maréchal Leclerc, portion comprise entre les rues Ah Sam et Montreuil ● Rue Montreuil, portion comprise entre les rues Maréchal Leclerc et Roland Garros ● Rue Roland Garros, portion comprise entre les rues Montreuil et Jules Olivier ● Rue Jules Olivier, portion comprise entre les rues Roland Garros et Sainte-Anne ● Rue Sainte-Anne, portion comprise entre les rues Jules Olivier et Jules Auber ● Rue Jules Auber, portion comprise entre les rues Sainte-Anne et Félix Guyon ● Rue Félix Guyon, portion comprise entre les rues Jules Auber et Jules Olivier ● Rue Jules Olivier, portion comprise entre les rues Maréchal Leclerc et Félix Guyon ● Rue Charles Gounod, portion comprise entre les rues Maréchal Leclerc et Pasteur
<p style="text-align: center;">7 Ecole Joinville 132, rue Jules Auber</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Front de mer, portion comprise entre la rue Michel Ah-Sam et la limite cantonale ● Limite cantonale, portion comprise entre le front de mer et la rue du Maréchal Leclerc ● Rue du Maréchal Leclerc, portion comprise entre la limite cantonale et la rue Michel Ah Sam ● Rue Michel Ah-Sam, portion comprise entre la rue du Maréchal Leclerc et le front de mer

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">8 Ecole Joinville 132, rue Jules Auber <i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue Maréchal Leclerc, portion comprise entre rue du Camp Jacquot et la ravine du Butor ● Ravine du Butor, portion comprise entre rue Maréchal Leclerc et rue du Général de Gaulle ● Rue du Général de Gaulle, portion comprise entre la ravine du Butor et rue Camp Jacquot ● Rue du Camp Jacquot, portion comprise entre la rue du Général de Gaulle et rue du Maréchal Leclerc
<p style="text-align: center;">9 Ecole Joinville 132, rue Jules Auber <i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue du Maréchal Leclerc, portion comprise entre la ruelle Pavée et la rue du Camp Jacquot ● Rue du Camp Jacquot, portion comprise entre la rue du Maréchal Leclerc et la rue du Général de Gaulle ● Rue Général de Gaulle, portion comprise entre la rue du Camp Jacquot et la rue Voltaire ● Rue Voltaire, portion comprise entre la rue du Général de Gaulle et la ruelle des Anges ● Ruelle des Anges ● Ruelle Pavée, portion comprise entre la ruelle des Anges et la rue du Maréchal Leclerc
<p style="text-align: center;">10 Ecole Joinville 132, rue Jules Auber <i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue du Maréchal Leclerc, portion comprise entre la rue Saint-Jacques et ruelle Pavée ● Ruelle Pavée, portion comprise entre la rue du Maréchal Leclerc et la ruelle des Anges ● Ruelle des Anges ● Rue Voltaire, portion comprise entre la ruelle des Anges et la rue du Général de Gaulle ● Rue du Général de Gaulle, portion comprise entre la rue Voltaire et la rue Saint-Jacques ● Rue Saint-Jacques, portion comprise entre la rue du Général de Gaulle et la rue du Maréchal Leclerc
<p style="text-align: center;">11 Ecole Joinville 132, rue Jules Auber <i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue du Maréchal Leclerc, portion comprise entre la rue Montreuil et la rue Saint-Jacques ● Rue Saint-Jacques, portion comprise entre la rue du Maréchal Leclerc et la rue du Général de Gaulle ● Rue du Général de Gaulle, portion comprise entre la rue Saint-Jacques et la rue Montreuil ● Rue Montreuil, portion comprise entre la rue Général de Gaulle et la rue du Maréchal Leclerc

SAINT-DENIS
1^{er} janvier 2021 – 31 déc 2021

Arrondissement de Saint-Denis
1ère circonscription
Canton n° 10 (Saint-Denis-2)

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">12 Ecole Joinville 132, rue Jules Auber</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue du Général de Gaulle, portion comprise entre la rue du Ruisseau des Noirs et la rue Jacob ● Rue Jacob, portion comprise entre la rue du Général de Gaulle et la rue Monthyon ● Rue Monthyon, portion comprise entre la rue Jacob et la rue du Ruisseau des Noirs ● Rue Ruisseau des Noirs, portion comprise entre la rue Monthyon et la rue du Général de Gaulle
<p style="text-align: center;">13 Ecole Joinville 132, rue Jules Auber</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue Roland Garros, portion comprise entre la rue Jean Chatel et la rue Montreuil ● Rue Montreuil, portion comprise entre la rue Roland Garros et la rue du Général de Gaulle ● Rue du Général de Gaulle, portion comprise entre la rue Montreuil et la rue Jean Chatel ● Rue Jean Chatel, portion comprise entre la rue du Général de Gaulle et la rue Roland Garros
<p style="text-align: center;">14 Ecole Joinville 132, rue Jules Auber</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue Roland Garros, portion comprise entre le boulevard Lacaussade et la rue Jean Chatel ● Rue Jean Chatel, portion comprise entre les rues Roland Garros et Général de Gaulle ● Rue Général de Gaulle, portion comprise entre la rue Jean Chatel et le boulevard Lacaussade ● Boulevard Lacaussade, portion comprise entre les rues Général de Gaulle et Roland Garros
<p style="text-align: center;">15 Ecole Jules Reydellet 101, rue de la République</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● De la ruelle tortue jusqu'au secteur Bellepierre (la colline) <p>Limite Est/Ouest de la rue République jusqu'au quai Est</p> <p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ruelle de Fontaine Tortue - Rampes Ozoux - Rue de la Digue - Chemin de la Pépinière

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton		Limites géographiques

<p style="text-align: center;">16 Ecole Jules Reydellet 101, rue de la République <i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Du Front de mer jusqu'à la ruelle Tortue ● Quai Est, portion comprise entre rue de la Boulangerie et ruelle Tortue ● Rue de la République, portion comprise entre la rue du Pont et la ruelle Tortue <p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rue des Moulins - Rue de la Boulangerie - Rue du Pont, portion comprise entre rue Lucien Gasparin et rue de l'Abattoir
<p style="text-align: center;">17 Ecole Jules Reydellet 101, rue de la République <i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le Front de Mer, portion comprise entre la rivière Saint-Denis et le carrefour route du Littoral, CD 41 ● Le CD 41, portion comprise entre le Front-de-Mer et la rue Militaire ● La rue Militaire, portion comprise entre le CD 41 et la rue de la Caserne ● La rue de la Caserne prolongée en ligne droite vers le Sud jusqu'au CD 41 ● Le CD 41 jusqu'au premier virage, prolongé à l'ouest jusqu'au rempart de la Montagne ● La rivière Saint-Denis, portion comprise entre le Front-de-Mer et 360 mètres en amont du pont Vinh San
<p style="text-align: center;">18 Ecole Jules Reydellet 101, rue de la République <i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le Front-de-Mer, portion comprise entre le carrefour CD41 et le tunnel à l'entrée de la route du Littoral ● Le CD 41, portion comprise entre le carrefour avec la route du Littoral et la rue Militaire ● La rue Militaire, portion comprise entre le CD 41 et la rue de la Caserne ● Rue de la Caserne prolongée en ligne droite vers le Sud jusqu'au CD 41 ● Le CD 41 jusqu'au premier virage, prolongé à l'Ouest jusqu'au rempart de la Montagne ● Le bas du rempart de la Montagne, portion comprise entre le cinquième virage du CD 41 et le tunnel à l'entrée de la route du Littoral

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton		Limites géographiques

<p style="text-align: center;">19 Ecole élémentaire Philippe Vinson 34, route des Palmiers La Montagne 8e <i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Limites : • Du chemin Neuf à la route des Eucalyptus jusqu'à la route des Palmiers • Chemin Hautbois (non compris) au chemin la Vigie Comprend : - Chemin des Liserons - Chemin de la Météo - Chemin de la Citerne - Rue de Notre Dame de la Montagne - Chemin des Preles - Sentier des Anglais - Chemin du Docteur Vinson - Allée de la Couronne - Chemin de la Ravine Bananier</p>
<p style="text-align: center;">20 Ecole élémentaire Philippe Vinson 34, route des Palmiers La Montagne 8^e <i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Limites : • Chemin du Cap Bernard jusqu'au chemin des Brises Comprend : - Chemin Etat Major - Rue de la Ravine - Rue de Belvédère - Rue Longue - Allée des Nuages - Allée du Golf</p>
<p style="text-align: center;">21 Ecole élémentaire Philippe Vinson 34, route des Palmiers La Montagne 8^e <i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Limites : • Chemin Neuf, portion comprise entre le chemin Pontiac et le chemin Gaud • Route des Palmiers, portion comprise entre la route Saint-Gabriel jusqu'à la route du Littoral et la route des Bougainvilliers Comprend : - Chemin Bailly - Chemin des Manguiers - Chemin Hautbois - Allée des Cattleyas - Allée des Bois de lait - Chemin des Avocats</p>

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">22 Ecole élémentaire Philippe Vinson 34, route des Palmiers La Montagne 8^e <i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Chemin du Moulin Cader ● Rue des Moulins d'Azur ● Chemin des Tamarins ● Chemin des Badamiers ● Allée du Parc aux Cerfs ● Chemin de Palmas ● Rue des Pétrels ● Chemin Neuf, portion comprise entre rue des Pétrels et chemin Gaud
<p style="text-align: center;">23 Ecole élémentaire Philippe Vinson 34, route des Palmiers La Montagne 8^e <i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Chemin Hautbois, depuis la route des Palmiers et prolongé jusqu'au chemin Neuf ● Chemin Neuf, depuis le prolongement du chemin Hautbois, prolongé par le chemin Gaud, prolongé jusqu'au chemin des Filaos, prolongé jusqu'au chemin des Magnolias, prolongé jusqu'au chemin du Ruisseau Blanc par le chemin Commins ● Chemin du Ruisseau Blanc, portion comprise entre le chemin Commins et la route des Palmiers ● Route des Palmiers, portion comprise entre le chemin du Ruisseau Blanc et le chemin Hautbois
<p style="text-align: center;">24 Ecole élémentaire Philippe Vinson 34, route des Palmiers La Montagne 8^e <i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Route des Palmiers, depuis le chemin du Ruisseau Blanc prolongé par la route des Eucalyptus jusqu'au 5^{ème} virage aval du CD 41 ● Rempart Ouest de la Montagne, depuis le 5^{ème} virage aval du CD 41 jusqu'à la limite cantonale dans la rivière de Saint-Denis, et jonction sur le prolongement du chemin du Colorado ● Chemin du Colorado, depuis la route des Bougainvilliers et prolongé jusqu'au rempart
<p style="text-align: center;">25 Ecole élémentaire Philippe Vinson 34, route des Palmiers La Montagne 8^e <i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Chemin du Colorado à la route des Goyaviers et la route des Bougainvilliers jusqu'au chemin du Ruisseau Blanc pour la portion comprise entre le chemin des Letchis et la route des Palmiers. <p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Allée des Vignes - Chemin Léona Revest - Chemin des Alizés - Chemin de Terre Rouge - Chemin des Chênes - Chemin des Grenadines

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton		Limites géographiques

<p style="text-align: center;">26 Ecole élémentaire Philippe Vinson 34, route des Palmiers La Montagne 8^e <i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Du Ruisseau Blanc, Ruisseau Collet, route des Goyaviers, Ravine Grand Fond, rue Raoul Follereau <p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chemin des Letchis - Allée des lataniers - Chemin des Fougères - Rue Raoul Follereau - Chemin des Poinsetias, portion comprise entre la rue Raoul Follereau et la route des Bougainvilliers - Allée des Pamplemousses - Chemin des Foulards - Chemin des Capucines
<p style="text-align: center;">27 Ecole élémentaire Philippe Vinson 34, route des Palmiers La Montagne 8^e <i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Allée des Lantanas ● Allée des Héliotropes ● Chemin des Champacs ● Impasse Corre ● Chemin Charles Olivier Manès ● Chemin du Ruisseau Blanc, portion comprise entre le chemin des Furcréas et le chemin Commins ● Rue Georges Fourcade ● Chemin des Poinsetias, portion comprise entre le chemin des Furcréas et la rue Raoul Follereau ● Chemin des Anglais ● Chemin des Platanes ● Chemin Valliamé ● Chemin des Furcréas
<p style="text-align: center;">28 Ecole élémentaire Saint Bernard 71, chemin du Père Raimbault <i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Front de mer, du sentier de la Grande Chaloupe à la Grande Ravine ● Grande ravine, du front de mer jusqu'à l'intersection chemin de la ruelle Bambou/chemin Saint-Bernard. ● Chemin de la ruelle Bambou jusqu'au sentier de la Grande Chaloupe. ● Sentier de la Grande Chaloupe jusqu'au front de mer

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">29</p> <p>Ecole élémentaire Saint Bernard 71, chemin du Père Raimbault</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Chemin de la Ruelle Bambou, portion comprise entre les chemins de la Grande Chaloupe et de Saint Bernard ● Chemin de Saint Bernard, portion comprise entre les chemins de la ruelle Bambou et Valliamé (non comprise) jusqu'au prolongement du chemin Lafosse ● Chemin Lafosse, de la Grande Ravine jusqu'au Chemin du père Raimbault ● Chemin la Croix, portion comprise entre les chemins Lafosse et du Père Raimbault ● Chemin du Père Raimbault, portion comprise entre les chemins la Croix et du Père Gremion ● Chemin du Père Gremion. ● Chemin du père Raimbault, portion comprise entre les chemins du Père Gremion et la Cayenne les Bas ● Chemin de la Cayenne les Bas, portion comprise entre les chemins du Père Raimbault et de la Cayenne les Hauts. Du chemin de la Cayenne les Hauts au n° 21 du chemin Hilaire Sainte Colombe. ● Chemin Hilaire Sainte Colombe n° 21, au n° 28 du chemin Técher ● Chemin Técher n°28, au chemin de la Grande Chaloupe.
<p style="text-align: center;">30</p> <p>Ecole élémentaire Saint Bernard 71, chemin du Père Raimbault</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Chemin du Père Raimbault, portion comprise entre les chemins de la Cayenne les Bas et du Père Grémion ● Chemin du Père Grémion ● Chemin du Père Raimbault, portion comprise entre les chemins du Père Grémion et la croix ● Chemin la Croix, portion comprise entre les chemins du Père Raimbault et Lafosse ● Côté Est, du chemin Lafosse à la route Antide Boyer ● Route Antide Boyer, portion comprise entre chemin du Père Raimbault et le prolongement de Antide Boyer jusqu'au n° 30 ● Côté Ouest, du n° 30 de la route Antide Boyer au chemin de la cayenne les Bas ● Chemin de la Cayenne les Bas, portion comprise entre les chemins de la Cayenne les Hauts et du Père Raimbault

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">31 Ecole élémentaire Saint Bernard 71, chemin du Père Raimbault <i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Chemin de la Grande Chaloupe ● Chemin Técher ● Chemin de la Cayenne les Hauts ● Chemin Nourly ● Route Antide Boyer ● Chemin Doro ● Route forestière de la Plaine d’Affouches ● Chemin Arnoux ● Sentier de l’Ilet Guillaume ● Route des Jams-Rosats ● Chemin Hilaire De Sainte-Colombe (1 au 20) ● Chemin des Taille-vents
<p style="text-align: center;">32 Gare de la Grande Chaloupe Route du Littoral <i>Canton n° 10 (Saint-Denis-2)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Front de Mer, portion comprise entre la Ravine de la Grande Chaloupe et la ligne de crête surplombant le versant Ouest de la ravine à Jacques ● Ligne de crête surplombant la Grande Chaloupe depuis la ravine de la Grande Chaloupe jusqu’au versant Ouest de la ravine à Jacques ● Ravine de la Grande Chaloupe, portion comprise entre la ligne de crête surplombant la Grande Chaloupe et le Front de Mer

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">33 Ecole Gabriel Macé 3, rue de la Source <i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue du Général de Gaulle, portion comprise entre la Falaise Gasparin et la rue de la Source ● Rue de la Source, portion comprise entre la rue du Général de Gaulle et la rue Jean Jaurès ● Boulevard Jean Jaurès, portion comprise entre la rue de la Source et la Falaise Gasparin ● Falaise Gasparin, portion comprise entre le boulevard Jean Jaurès et la rue du Général de Gaulle
<p style="text-align: center;">34 Ecole Gabriel Macé 3, rue de la Source <i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue du Général de Gaulle, portion comprise entre la rue de la Source et la rue Ruisseau des Noirs ● Rue Ruisseau des Noirs, portion comprise entre la rue du Général de Gaulle et la rue des Manguiers ● Rue des Manguiers ● Rue Mazagran, portion comprise entre la rue des Manguiers et le boulevard Jean Jaurès ● Boulevard Jean Jaurès, portion comprise entre la rue Mazagran et la rue de la Source ● Rue de la Source, portion comprise entre le boulevard Jean Jaurès et la rue du Général de Gaulle
<p style="text-align: center;">35 Ecole Gabriel Macé 3, rue de la Source <i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Boulevard Jean Jaurès, portion comprise entre la Falaise Gasparin et la ruelle Fica ● Ruelle Fica, portion comprise entre le boulevard Jean Jaurès jusqu'au prolongement de l'avenue Hubert De Lisle ● Avenue Hubert De Lisle, portion comprise entre le prolongement de la ruelle Fica et la rue de la Source ● Rue de la Source, portion comprise entre la rue Hubert Delisle et l'allée des Girasols ● Allée des Girasols, portion comprise entre la rue de la Source et la rue Bagatelle ● Rue Bagatelle, portion comprise entre l'allée des Girasols et ruelle Mahé ● Allée des Topazes, portion comprise entre la ruelle Mahé et la Falaise Gasparin ● Falaise Gasparin, portion comprise entre le prolongement de l'allée des Topazes vers la Falaise et le boulevard Jean Jaurès

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">36 Ecole Gabriel Macé 3, rue de la Source</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Boulevard Jean Jaurès, portion comprise entre la ruelle Fica et la rue du Couvent ● Rue du Couvent, portion comprise entre le boulevard Jean Jaurès et l'avenue Hubert De Lisle ● L'avenue Hubert De Lisle, portion comprise entre la rue du Couvent et la rue Ruisseau des Noirs ● Rue Ruisseau des Noirs, portion comprise entre l'avenue Hubert De Lisle et le boulevard de la Source ● Boulevard de la Source, portion comprise entre la rue Ruisseau des Noirs et la rue de la Source ● Rue de la Source, portion comprise entre le boulevard de la Source et l'avenue Hubert De Lisle ● Avenue Hubert Delisle, portion comprise entre la rue de la Source et la ruelle Fica ● Ruelle Fica, portion comprise entre le prolongement de l'avenue Hubert De Lisle et le boulevard Jean Jaurès
<p style="text-align: center;">37 Ecole Gabriel Macé 3, rue de la Source</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Boulevard Jean Jaurès, portion comprise entre la rue du Couvent et le boulevard de la Providence ● Boulevard de la Providence, portion comprise entre le boulevard Jean Jaurès et la ravine du Butor ● Ravine du Butor ● Ravine Montplaisir à la jonction de la rue Gaston Monnerville et rue Ruisseau des Noirs ● Rue Ruisseau des Noirs, portion comprise entre le boulevard de la Source et l'avenue Hubert De Lisle ● Avenue Hubert De Lisle, portion comprise entre la rue Ruisseau des Noirs et la rue du Couvent ● Rue du Couvent, portion comprise entre l'avenue Hubert De Lisle et le boulevard Jean Jaurès

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">38 Ecole Gabriel Macé 3, rue de la Source</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Ruelle Mahé ● Rue Bagatelle, portion comprise entre ruelle Mahé et l'allée des Girasols ● Allée des Girasols, portion comprise entre la rue Bagatelle et l'allée des Saphirs ● Allée des Saphirs, portion comprise entre l'allée des Girasols et l'allée des Géodes ● Allée des Géodes ● Boulevard Gaston Monnerville, portion comprise entre l'allée des Géodes et l'allée des Amazonites ● De l'intersection de l'allée des Amazonites et du boulevard Gaston Monnerville à l'allée des Saphirs (n° 81) ● De l'allée des Saphirs, portion comprise entre l'allée des Amazonites et l'allée des Emeraudes ● Allée des Emeraudes, portion comprise entre l'allée des Saphirs et l'allée des Topazes ● Allée des Topazes, portion comprise entre l'allée des Emeraudes et en dessous de la rue Camp Ozoux ● En dessous de la rue du Camp Ozoux à la Falaise Gasparin
<p style="text-align: center;">39 Ecole Gabriel Macé 3, rue de la Source</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Boulevard de la Source, portion comprise entre l'allée des Saphirs et la jonction du boulevard Gaston Monnerville ● De la jonction du boulevard de la Source et du boulevard Gaston Monnerville à la ravine Montplaisir ● Ravine Montplaisir à l'allée des Amazonites ● Allée des Amazonites ● Allée des Géodes, portion comprise entre le boulevard Gaston Monnerville et l'allée des Saphirs ● Allée des Saphirs, portion comprise entre l'allée des Géodes et le boulevard de la Source

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">40</p> <p>Ecole élémentaire les Topazes Allée des Topazes</p> <p><i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Allée des Aïgues Marines ● Allée des Serpentes ● Allée des Emeraudes, portion comprise entre l'allée des Topazes et l'allée des Saphirs ● Allée des Topazes, portion comprise entre allée des Emeraudes et allée des Béryls Bleus ● Allée des Agates ● Allée des Saphirs, portion comprise entre l'allée des Topazes et allée des Emeraudes ● Allée des Chrysolites ● Allée des Jades ● Allée des Grenats ● Allée des Rubis, portion comprise entre l'allée des Topazes et l'allée des Béryls Bleus ● Allée des Béryls Roses ● Allée des Béryls Bleus
<p style="text-align: center;">41</p> <p>Ecole élémentaire les Topazes Allée des Topazes</p> <p><i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Allée des Spinelles ● Allée des Cornalines ● Allée des Granites ● Allée des Basaltes ● Allée des Hyacinthes ● Allée des Citrines
<p style="text-align: center;">42</p> <p>Ecole élémentaire les Topazes Allée des Topazes</p> <p><i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Allée des Améthystes ● Allée des Topazes, portion comprise entre l'allée des Béryls Bleus et l'allée du Bellay ● Allée des Rubis, portion comprise entre l'allée des Topazes et l'allée des Béryls Bleus ● Allée des Turquoises ● Allée des Lapis-Lazulis ● Allée des Hématites ● Chemin des Avocats ● Allée des Fluorines ● Sentier du Bassin du Diable

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton		Limites géographiques

<p style="text-align: center;">43 Ecole élémentaire les Topazes Allée des Topazes <i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Allée des Topazes, portion comprise entre l'allée du Bellay et l'allée des Citrines ● Allée des Diamants ● Allée des Quartz ● Allée des Corindons ● Allée des Olivines ● Allée des Perles ● Allée des Tourmalines
<p style="text-align: center;">44 Ecole élémentaire du Brûlé Chemin des Frangipaniers <i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Route des Bambous ● Allée du Bellay ● Rue Jean de la Fontaine ● Sentier des Vétivers ● Allée Montaigne ● Impasse Arthur Rimbaud ● Chemin Desbassyns ● Sentier du Calvaire ● Chemin Leconte Delisle ● Sentier de la Colline ● Allée de la Bruyère ● Sentier Evariste de Parny ● Allée du Domaine ● Allée de la Boétie ● Allée Félicien Vincent ● Sentier Mercure
<p style="text-align: center;">45 Ecole élémentaire du Brûlé Chemin des Frangipaniers <i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Chemin du Général de Gaulle ● Chemin de Lourdes ● Chemin des Frangipaniers ● Allée Jacob ● Route des Azalées, portion comprise entre le chemin des Frangipaniers et la route du Brûlé ● Chemin du Bras Cresson ● Chemin de la Roche Ecrite ● Sentier du Bras Maho ● Chemin de Prise ● Sentier des Antacs ● Sentier de la Roche Ecrite ● Sentier Laverdure

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">46</p> <p>Ecole primaire PK 7 Saint-François Chemin Alfred Mazérieux</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Ligne Ouest-Est, depuis la ravine du Butor altitude 160, frôlant l'extrémité du chemin de la Glacière, puis décrivant un arc-de-cercle incurvé Nord, contournant les chemins du Pont de Fer et des Sapins jusqu'à la ravine Boucan Launay, altitude 300 ● Ligne horizontale Ouest-Est, depuis la ravine Boucan Launay, altitude 300 jusqu'au sentier des Bougainvillées, au droit de la limite Sud de la propriété portail 42 ● Sentier des Bougainvillées, sens montant, depuis la limite Sud de la propriété portail 42, jusqu'à la jonction avec la route de Saint-François ● Route de Saint-François, sens descendant, depuis le sentier des Bougainvillées jusqu'à la limite Nord de la propriété portail 55 ● Ligne hachée contournant la propriété portail 55 jusqu'à la ravine de la Verdure altitude 260 ● Ravine de la Verdure altitude 260, sens montant, jusqu'à altitude 425 ● Ligne transversale Est-Ouest, de la ravine de la Verdure altitude 425, jusqu'à la ravine Boucan Launay, altitude 430 ● Ravine Boucan Launay altitude 430, à ravine de la Glacière altitude 460 ● Ravine de la Glacière altitude 460, sens montant à altitude 575 ● Ligne Est-Ouest, depuis la ravine de la Glacière altitude 575, à ravine du Butor, altitude 400 ● Ravine du Butor, altitude 400, en sens descendant, à altitude 160
<p style="text-align: center;">47</p> <p>Ecole primaire PK 7 Saint-François Chemin Alfred Mazérieux</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Route du Brûlé, portion comprise entre la route des Azalées et le chemin Alfred Mazérieux ● Chemin de la Convalescence ● Chemin de l'Evêché ● Chemin Alfred Mazérieux ● Chemin de l'Eglise ● Ruelle Bertil ● Allée de l'Ecole ● Chemin Macassis

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton		Limites géographiques

<p style="text-align: center;">48 Ecole primaire PK 7 Saint-François Chemin Alfred Mazérieux <i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Chemin des Brumes ● Chemin de la cannelle ● Chemin Niaoulis ● Chemin du Piton
<p style="text-align: center;">49 Ecole la Chaumière Boulevard de Saint-François <i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Boulevard de Saint-François (sens montant), depuis la rue des Canaris jusqu'à la route de Saint-François (48 et 57) ● Rue des Tourtereaux ● Rue des Paille en queues ● Allée des Baies Roses ● Chemin de la Cascade ● Sentier des Dattiers ● Rue des Paniers, portion comprise entre la rue des Tourtereaux et la rue des Canaries
<p style="text-align: center;">50 Ecole la Chaumière Boulevard de Saint-François <i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue du Verger, portion comprise entre le boulevard de Saint-François et la rocade de l'Oasis ● La rocade de l'Oasis, portion comprise entre la rue du Verger et la ravine de la Verdure ● Ravine de la Verdure, depuis la rocade de l'Oasis jusqu'à altitude 100 ● Ligne Sud-Est / Nord-Ouest, depuis la ravine de la Verdure altitude 100 jusqu'au boulevard de Saint-François ● Boulevard de Saint-François jusqu'à la rue du Verger
<p style="text-align: center;">51 Ecole Henri Dunant 99, boulevard Notre-Dame de la Trinité <i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Boulevard Jean Jaurès, portion comprise entre la route de la mairie (route comprise) et la ravine Patates à Durand ● Ravine Patates à Durand, portion comprise entre le boulevard Jean Jaurès et la route des Poivriers ● Route des Poivriers, portion comprise entre la ravine Patates à Durand et le boulevard de Notre-Dame de la Trinité ● Boulevard de Notre-Dame de la Trinité, portion comprise entre la rue des Poivriers et la route de la Mairie ● Route de la Mairie (route comprise)

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">52 Ecole Henri Dunant 99 ? boulevard Notre-Dame de la Trinité</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Boulevard de la Trinité, portion comprise entre la ravine de la Verdure et la rue des Poivriers ● Rue des Poivriers, portion comprise entre le boulevard de la Trinité et la ruelle Tamarins ● Impasse des Arums, depuis le prolongement de la ruelle des Tamarins jusqu'à la route de Montgaillard ● Route de Montgaillard : de l'impasse des Arums au n° 72 bis et 87 (suite) de la route de Montgaillard ● De la route de Montgaillard (n° 72 bis et 87 à la ravine de la Verdure ● De la ravine de la Verdure jusqu'au boulevard de la Trinité
<p style="text-align: center;">53 Ecole Henri Dunant 99, boulevard Notre-Dame de la Trinité</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue des Poivriers, portion comprise entre la ruelle Tamarins et la ravine Patates à Durand ● De la ravine Patates à Durand à la jonction de la route de Montgaillard et l'allée des Bories ● De la jonction de la route de Montgaillard et l'allée des Bories à l'impasse des Girimbelles ● Rue du Stade, portion comprise entre l'impasse des Girimbelles et le chemin de la Vierge ● Chemin de la Vierge, portion comprise entre la rue du Stade et la ruelle Tamarins ● Ruelle Tamarins, portion comprise entre le chemin de la Vierge et la rue des Poivriers
<p style="text-align: center;">54 Ecole Henri Dunant 99, boulevard Notre-Dame de la Trinité</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Du chemin de la Vierge à la rue du Stade ● De la rue du Stade à l'impasse des Girimbelles ● De l'impasse des Girimbelles à la jonction de la route de Montgaillard ● De la route de Montgaillard à l'impasse des Arums ● De l'impasse des Arums à l'intersection du chemin de la Vierge

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">55 Ecole Henri Dunant 99, boulevard Notre-Dame de la Trinité</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Jonction route de Montgaillard / allée Bellavista prolongée vers l'Ouest jusqu'à la ravine de la Verdure, altitude 175 ● Ravine de la Verdure altitude 175 jusqu'à altitude 400 ● Ligne Ouest-Est de la ravine de la Verdure altitude 400 jusqu'à la ravine du Moufia altitude 400 ● Ravine du Moufia altitude 400 jusqu'à jonction avec la ravine des Patates à Durand ● Ravine des Patates à Durand, depuis jonction avec la ravine du Moufia jusqu'à altitude 175 ● Ligne orientée Sud-Est / Nord-Ouest, depuis la ravine des Patates à Durand, altitude 175 jusqu'à la route de Montgaillard ● Route de Montgaillard jusqu'à allée Bellavista
<p style="text-align: center;">56 Ecole Françoise Mollard 56, rue de la Maternelle</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Avenue Jean Albany (n° 21 à 25) ● Avenue des Cocotiers (n° 5 à 13 non compris) ● Allée Boucan Launay ● Allée des Margosiers ● Allée des Girofliers ● Allée des Cotoniers ● Rue de la Maternelle ● Impasse de la Garderie (compris) ● Rue Monseigneur Mondon, portion comprise entre l'avenue des Cocotiers et le boulevard de Saint-François ● Allée des Frères ● Rue Alphonse Daudet ● Allée des Sagoutiers ● Allée Prospère Mérimée ● Rue Guy de Maupassant
<p style="text-align: center;">57 Ecole Françoise Mollard 56, rue de la Maternelle</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue des Camélias, portion comprise entre l'avenue des Cocotiers et la rue Georges François ● De la rue Georges François à la fin de la rue de la Maternelle ● De la fin de la rue de la Maternelle à la fin de la rue Boucan Launay

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">58 Ecole Françoise Mollard 56, rue de la Maternelle <i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Impasse de la Garderie à la rue de la Maternelle au n° 56 ● De la rue de la Maternelle (n° 56) à la jonction de la rue des Camélias ● Rue des Camélias jusqu'à la rue du Verger ● Rue du Verger, portion comprise entre la rue des Camélias et au croisement du boulevard de Saint-François ● Boulevard de Saint-François, portion comprise entre la rue du Verger et l'impasse de la Garderie ● Impasse de la Garderie à la fin de la rue de la Maternelle
<p style="text-align: center;">59 Ecole Françoise Mollard 56, rue de la Maternelle <i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue Saint-Joseph Ouvrier ● Rue Saint-Vincent de Paul ● Rue des Lauriers ● Rue des Lianes Aurores ● Rue des Ajoncs ● Rue de la Colline ● Rue des Genets ● Rue des Paniers ● Rue Paul Hermann ● Rue des Nénuphars ● Rue des Cytises ● Rue Leconte Delisle ● Impasse des Orchidées ● Rue des Canaris ● Boulevard Saint-François, portion comprise entre la rue des Palmiers et la rue des Canaris
<p style="text-align: center;">60 Ecole Françoise Mollard 56, rue de la Maternelle <i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Allée des Capucines ● Allée des Cannas ● Allée des Myosotis ● Chemin Langoses ● Rue de la Colline à partir du n° 17 et 22 (suite) ● Allée des Primeroses ● Rue des Marquis

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton		Limites géographiques

<p style="text-align: center;">61 Ecole Candide Azéma 28 boulevard Notre Dame de la Trinité <i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue Monthyon, portion comprise entre la rue Ruisseau des Noirs et la rue d'Après ● Rue d'Après, portion comprise entre la rue Monthyon et la rue du Bois de Nèfles ● Rue du Bois de Nèfles, portion comprise entre la rue d'Après et la rue Mazagran ● Rue des Manguiers, portion comprise entre la rue Mazagran et la rue Ruisseau des Noirs ● Rue du Ruisseau des Noirs, portion comprise entre la rue des Manguiers et la rue Monthyon
<p style="text-align: center;">62 Ecole Candide Azéma 28 boulevard Notre Dame de la Trinité <i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue du Bois de Nèfles, portion comprise entre la rue Mazagran et la rue Henri Leveueur ● Rue Henri Leveueur, portion comprise entre la rue du Bois de Nèfles et le boulevard Jean Jaurès ● Boulevard Jean Jaurès, portion comprise entre la rue Henri Leveueur et la rue Mazagran ● Rue Mazagran, portion comprise entre le boulevard Jean Jaurès et la rue du Bois de Nèfles
<p style="text-align: center;">63 Ecole Candide Azéma 28 boulevard Notre Dame de la Trinité <i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Boulevard Jean Jaurès, portion comprise entre le boulevard de la Providence et la rue Henri Leveueur ● Rue Léon Dièrx, du n° 24 au 42 (suite) ● Allée Montplaisir ● Allée des Thuyas ● Allée des Roses ● Allée des Badamiers ● Boulevard de la Providence, portion comprise entre le n° 21 au 25 D (impair)
<p style="text-align: center;">64 Ecole Candide Azéma 28 boulevard Notre Dame de la Trinité <i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue Alexandre Dumas ● Rue François Coppé ● Rue Gustave Flaubert ● Rue Jules Verne ● Allée Georges Sand ● Avenue Jean Albany, portion comprise entre la rue Jules Verne et la rue Gustave Flaubert ● Boulevard de la Providence, du n° 27 au 47

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton		Limites géographiques

<p style="text-align: center;">65 Ecole Candide Azéma 28 boulevard Notre Dame de la Trinité</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue du Château Morange, du n° 2 au 16 ● Rue des Camélias, portion comprise entre la rue du Château Morange et le boulevard de Notre-Dame de la Trinité ● Boulevard Notre-Dame de la Trinité, portion comprise entre la rue de Camélias et la rue Emile Zola ● Rue Emile Zola, portion comprise entre le boulevard de Notre-Dame de la Trinité et la rue Jules Ferry ● Rue Jules Ferry, portion comprise entre la rue Emile Zola et la rue des Camélias ● Rue des Camélias, portion comprise entre la rue Jules Ferry et l'avenue des Cocotiers ● Avenue des Cocotiers, portion comprise entre la rue des Camélias et l'avenue Jean Albany ● Avenue Jean Albany, portion comprise entre la rue des Cocotiers et la rue Gustave Flaubert ● De la jonction de la rue Gustave Flaubert et l'avenue Jean Albany à la limite cantonale (de la ravine du Butor)
<p style="text-align: center;">66 Ecole Candide Azéma 28 boulevard Notre Dame de la Trinité</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue du Château Morange (numéros impairs, pairs à partir du 18) ● Rue de la Verduze ● Allée des Colas ● Allée des Bigarades ● Boulevard de Notre-Dame de la Trinité, portion comprise entre la route de la mairie et la rue des Camélias ● Rue des Camélias, portion comprise entre le boulevard de Notre-Dame de la Trinité et la rue du Château Morange
<p style="text-align: center;">67 Ecole Candide Azéma 28 boulevard Notre Dame de la Trinité</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Boulevard de Notre-Dame de la Trinité, portion comprise entre la rue Emile Zola et la route de la mairie ● De la jonction du boulevard de Notre-Dame de la Trinité et de la route de la mairie au prolongement de la rue du Jardin ● Rue du Jardin, du prolongement de la route de la mairie à l'allée des Sapents ● Allée des Sapents, portion comprise entre la rue du Jardin et la rue des Camélias ● Rue des Camélias, portion comprise entre l'allée des Sapents et la rue Jules Ferry ● Rue Jules Ferry, portion comprise entre la rue des Camélias et la rue Emile Zola ● Rue Emile Zola, portion comprise entre la rue Jules Ferry et le boulevard de Notre-Dame de la Trinité

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton		Limites géographiques

<p>68 Ecole Candide Azéma 28 boulevard Notre Dame de la Trinité <i>Canton n° 11 (Saint-Denis-3)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Allée des Lianes Poc-Poc ● Rond-point des Manguiers ● Rue Georges François jusqu'à rue du Jardin ● Rue Georges Clémenceau, de la rue du Jardin à la fin ● Rue des Técomas ● Allée des Sapents (n° pairs) ● Rue du Jardin (n° pairs) ● Rue Camélias, portion comprise entre la rue du Verger et l'allée des Sapents
--	---

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">69 Ecole les Bancouliers 32 boulevard du Mahatma Gandhi <i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Boulevard Jean Jaurès, portion comprise entre l'avenue Marcel Hoareau et la ravine du Chaudron • Ravine du Chaudron, portion comprise entre le boulevard Jean Jaurès et le prolongement de la rue de la Guadeloupe • Rue de la Guadeloupe, portion comprise entre la ravine du Chaudron et l'avenue Marcel Hoareau • Avenue Marcel Hoareau, portion comprise entre la rue de la Guadeloupe et le boulevard Jean Jaurès
<p style="text-align: center;">70 Ecole les Bancouliers 32 boulevard du Mahatma Gandhi <i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limite cantonale nord, portion comprise entre l'avenue Georges Brassens et l'avenue Marcel Hoareau • Avenue Marcel Hoareau, portion comprise entre la limite cantonale nord et la rue de la Gascogne • Rue de la Gascogne, portion comprise entre l'avenue Marcel Hoareau et la rue de la Franche Comté • Rue de la Franche Comté • Rue de la Normandie, portion comprise entre la rue de la Franche Comté et la rue de la Picardie • Rue de la Picardie, portion comprise entre la rue de la Normandie et la rue des Quatre Vents • Rue des Quatre Vents, portion comprise entre la rue de la Picardie et l'avenue Georges Brassens • L'avenue Georges Brassens, portion comprise entre la rue des Quatre Vents et la limite cantonale nord
<p style="text-align: center;">71 Ecole les Bancouliers 32 boulevard du Mahatma Gandhi <i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avenue Georges Brassens, portion comprise entre les rues du Bosquet et des Quatre Vents • Rue des Quatre Vents, portion comprise entre l'avenue Georges Brassens et la rue Marcel Hoareau • Rue Marcel Hoareau, depuis la rue des Quatre Vents jusqu'à la rue des Jacinthes • Rue des Jacinthes, depuis la rue Marcel Hoareau jusqu'à la limite Sud-Est de la résidence les Flibustiers • Ligne Sud-Est / Nord-Ouest depuis la limite sus indiquée incurvant Nord-Est jusqu'au boulevard du Mahatma Gandhi • Boulevard du Mahatma Gandhi, depuis la limite sus indiquée jusqu'à la rue Roger Guichard • Rue Roger Guichard, depuis le boulevard du Mahatma Gandhi jusqu'à la rue du Bosquet • Rue du Bosquet, portion comprise entre la rue Roger Guichard et l'avenue Georges Brassens

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">72 Ecole les Bancouliers 32 boulevard du Mahatma Gandhi <i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue des Jacinthes, depuis le boulevard du Mahatma Gandhi jusqu'à la limite Sud-Est de la résidence les Flibustiers ● Ligne Sud-Est / Nord-Ouest depuis la limite sus-indiquée incurvant Nord-Est jusqu'au boulevard du Mahatma Gandhi ● Boulevard du Mahatma Gandhi, depuis la limite sus-indiquée jusqu'à la rue des Jacinthes ● Rue Surcouf ● Rue Duguay Trouin
<p style="text-align: center;">73 Ecole les Bancouliers 32 boulevard du Mahatma Gandhi <i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue Roger Guichard, portion comprise entre la rue Thérésien Cadet et le boulevard du Mahatma Gandhi ● Boulevard du Mahatma Gandhi, portion comprise entre la rue Roger Guichard et le chemin Bancoul ● Chemin Bancoul, portion comprise entre le boulevard du Mahatma Gandhi et la rue Thérésien Cadet ● Rue Thérésien Cadet, portion comprise entre Chemin Bancoul et la rue Roger Guichard
<p style="text-align: center;">74 Ecole les Bancouliers 32 boulevard du Mahatma Gandhi <i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue de la Guadeloupe, portion comprise entre l'avenue Marcel Hoareau et la ravine du Chaudron ● Ravine du Chaudron, portion comprise entre la rue de la Guadeloupe et le prolongement de la rue des Quatre Vents ● Prolongement de la rue des Quatre Vents, portion comprise entre la ravine du Chaudron et la rue de la Picardie ● Rue de la Picardie, portion comprise entre la rue des Quatre Vents et la rue de la Normandie ● Rue de la Normandie, portion comprise entre la rue de la Picardie et la rue de la Franche Comté ● Rue de la Franche Comté ● Rue de la Gascogne, portion comprise entre la rue de la Franche Comté et l'avenue Marcel Hoareau ● Avenue Marcel Hoareau, portion comprise entre la rue de la Gascogne et la rue de la Guadeloupe

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">75 Ecole les Baies Roses 7, rue Pierre de Coubertin Moufia</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue Léo Lagrange, portion comprise entre la limite cantonale ouest et l'allée de la côte • Allée de la côte, portion comprise entre la rue Léo Lagrange et la rue du Bosquet • Rue du Bosquet, portion comprise entre l'allée de la côte et la rue Roger Guichard • Rue Roger Guichard, portion comprise entre la rue du Bosquet et la rue Thérésien Cadet • Rue Thérésien Cadet, portion comprise entre la rue Roger Guichard et le chemin Bancoul • Chemin Bancoul, portion comprise entre la rue Thérésien Cadet et la limite cantonale ouest • Limite cantonale ouest, portion comprise entre le chemin Bancoul et la rue Léo Lagrange
<p style="text-align: center;">76 Ecole les Baies Roses 7 rue Pierre de Coubertin Moufia</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limite cantonale nord jusqu'à l'avenue Georges Brassens • Avenue Georges Brassens, la limite cantonale nord jusqu'à la rue Bosquet • Rue du Bosquet, portion comprise entre l'avenue Georges Brassens et l'allée de la Côte • Allée de la Côte, portion comprise entre la rue du Bosquet et la rue Léo Lagrange • Rue Léo Lagrange, portion comprise entre l'allée de la Côte et la limite cantonale ouest • Limite cantonale ouest, portion comprise entre la rue Léo Lagrange et la Place Simone Signoret • Rue des Olympiades, portion comprise entre la Place Simone Signoret au n° 14 (rue des Olympiades) • Limite cantonale ouest, portion comprise entre la rue des Olympiades et la rue Jean Jaurès
<p style="text-align: center;">77 Ecole les Bringelliers 18 bis, chemin des Bringelliers Bois de Nèfles</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au nord, limite cantonale jusqu'à la route du Bois de Nèfles • Route du Bois de Nèfles, portion comprise entre la limite cantonale nord jusqu'à chemin Finette • Chemin Finette, portion comprise entre la route du Bois de Nèfles et la limite cantonale ouest (ravine Patate à Durand)

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">78 Ecole Alain Lorraine 91, allée des Tulipes Moufia</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue des Jacinthes ● Rue des Pervenches ● Rue des Anémones ● Avenue Marcel Hoarau, portion comprise entre la rue des Jacinthes et le chemin Bancoul ● Chemin Bancoul, portion comprise entre l'avenue Marcel Hoarau et le chemin des Poiriers ● Chemin des Poiriers ● Chemin des Réservoirs ● Chemin du Bois de Pintades ● Chemin Ylang-Ylang, portion comprise entre le chemin Bancoul et le croisement du chemin des Pruniers
<p style="text-align: center;">79 Ecole Alain Lorraine 91, allée des Tulipes Moufia</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Avenue Marcel Hoarau, portion comprise entre le chemin Bancoul et la rue des Quatre Vents ● Prolongement de la rue des Quatre Vents vers la ravine du Chaudron ● De la ravine du Chaudron jusqu'à la rue des Eglantines ● De la rue des Eglantines jusqu'à la jonction de la rue de la Chapelle et de la rue Marcel Hoarau
<p style="text-align: center;">80 Ecole Alain Lorraine 91, allée des Tulipes</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Allée des Tulipes ● Chemin de la Source, portion comprise entre l'allée des Tulipes et le chemin des Bibassiers ● Du chemin des Bibassiers au chemin Léonel Boyer (n° 16) jusqu'à la jonction du chemin des Pruniers et du chemin de Ylang-Ylang ● Chemin de l'Ylang-Ylang, portion comprise entre le chemin des Pruniers et le chemin des Poiriers ● Chemin des Poiriers, portion comprise entre le chemin de l'Ylang-Ylang et le chemin Bancoul
<p style="text-align: center;">81 Ecole Alain Lorraine 91, allée des Tulipes Moufia</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Prolongement de la rue des Eglantines vers la ravine du Chaudron jusqu'à la ravine du Benjouin ● De la ravine du Benjouin à la ravine Fond de Paul ● Chemin des Bibassiers au chemin de la Source jusqu'à l'allée des Tulipes

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">82 Ecole Primaire de Bois de Nèfles 151, route des Ananas Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Ravine du Chaudron depuis altitude 200 à altitude 475 ● Depuis la ravine du Chaudron, altitude 475, ligne rectiligne Sud-Est / Nord-Ouest jusqu'à l'extrémité Sud-Est du chemin des Cannes ● Chemin des Cannes, depuis son extrémité Sud-Est, jusqu'à la jonction du chemin du Piton Bois de nèfles ● Chemin du Piton Bois de nèfles, portion comprise entre le chemin des Cannes et la route des Ananas ● Route des ananas, portion comprise entre les chemins du Piton Bois de Nèfles et le Chemin Léonel Boyer ● Intersection Route des Ananas et chemin Léonel Boyer portion compris entre et la Route des Ananas <p>Ravine Benjoin, altitude 350, jusqu'à la ravine du Chaudron, altitude 200 et jusqu'à la jonction du chemin de la source et le chemin des cannes</p>
<p style="text-align: center;">83 Ecole Primaire du Bois de Nèfles 151, route des Ananas Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Route du Bois de Nèfles (CD 49), portion comprise entre le Chemin des Bringelliers et le Chemin des Grenadiers ● Chemin des Cyprès ● Chemin Gigan ● Chemin des Pêcheurs ● Chemin des Franciscéas, portion comprise entre la Place de la Julienne et le Chemin des Pêcheurs ● Chemin des Mimosas ● Chemin des Ancolies ● Chemin des Dalias ● Intersection Route de Bois de Nèfles, Chemin des grenadiers ● Intersection Route de Bois de Nèfles, Chemin du Bois de Natte ● Chemin du Bois de Natte à l'intersection Chemin Finette et la Route du Bois de Nèfles
<p style="text-align: center;">84 Ecole Primaire de Bois de Nèfles 151, route des Ananas Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Ravine des Patates à Durand, altitude 230 jusqu'à altitude 400 ● Ligne horizontale Ouest-Est depuis la ravine des Patates à Durand altitude 400, sur environ 500 mètres, puis orientée au Nord jusqu'au chemin des Agrumes ● Route du Piton Bois de Nèfles, portion comprise entre le chemin des Agrumes et la route de Bois de Nèfles ● Route de Bois de Nèfles, portion comprise entre la route du Piton Bois de Nèfles et le chemin du Bois de Natte ● Chemin du Bois de Natte à l'intersection de la Route de Bois de Nèfles et Chemin Finette

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton		Limites géographiques

<p style="text-align: center;">85 Ecole Primaire de Bois de Nèfles 151, route des Ananas <i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Ravine des Patates à Durand, depuis le haut du rempart jusqu'à altitude 400 ● Ligne horizontale Ouest-Est depuis la ravine des Patates à Durand altitude 400, sur environ 500 mètres, puis orientée au Nord jusqu'au chemin des Agrumes ● Route du Piton Bois de Nèfles, depuis le chemin des Agrumes jusqu'au chemin des Cannes ● Chemin des Cannes, depuis la route du Piton Bois de Nèfles jusqu'à son extrémité Sud-Est, prolongée Sud-Est, jusqu'à la ravine du Chaudron, altitude 475 ● Ravine du Chaudron, altitude 475, jusqu'au sommet du rempart
<p style="text-align: center;">86 Ecole Primaire de Bois de Nèfles 151 route des Ananas <i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Chemin Bancoul, portion comprise entre le Chemin des Cyprès et chemin Ylang-Ylang ● Prolongement du chemin de l'Ylang-Ylang jusqu'à la jonction du chemin des Pruniers et du chemin de l'Ylang-Ylang ● Jonction du chemin Prunier et du chemin de l'Ylang-Ylang jusqu'à chemin Léonel Boyer ● Route des Ananas, portion comprise entre le chemin des gerberas et la route des Ananas ● Route des Ananas, portion comprise entre la route des Ananas et la route du Bois de Nèfles ● Route du Bois de Nèfles, portion comprise entre la route des Ananas et le chemin des Pêchers ● Chemin des Pêchers, portion comprise entre le chemin du Bois de Nèfles et le chemin des Franciscéas ● Du chemin des Franciscéas à la jonction du chemin Bancoul et du chemin des Cyprès

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton		Limites géographiques

<p style="text-align: center;">87 Ecole Bory de Saint-Vincent 4, chemin Bois Rouge La Bretagne Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limite cantonale nord jusqu'à la Rivière des Pluies • De la Rivière des Pluies à la rivière Cadet • Rivière Cadet, jonction de l'avenue Marcel Vauthier jusqu'au chemin Forestier • Chemin Forestier, portion comprise entre la route Gabriel Macé et le chemin Célimène • Chemin Célimène • Allée des Jacquier • Chemin des Maraîchers, portion comprise entre l'allée des Jacquier et la ravine du Chaudron
<p style="text-align: center;">88 Ecole Bory de Saint-Vincent 4, chemin Bois Rouge La Bretagne Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chemin des Maraîchers • Allée des Jacquier • Chemin des Célimènes • Chemin des Forestiers • Chemin Grand Canal, portion comprise entre chemin Forestier et chemin Fontbrune • Chemin Fontbrune
<p style="text-align: center;">89 Ecole Bory de Saint-Vincent 4, chemin Bois Rouge La Bretagne Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chemin Forestier, portion comprise entre le chemin de la Grotte de Grand Canal jusqu'à la ravine Cadet • Chemin des Routiers jusqu'au chemin de la Grotte • Chemin de la Grotte, portion comprise entre le chemin des Routiers et le chemin de la Grotte de Grand Canal
<p style="text-align: center;">90 Ecole Bory de Saint-Vincent 4, chemin Bois Rouge La Bretagne Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chemin Fontbrune • Chemin de la Grotte, portion comprise entre chemin Fontbrune et chemin des Routiers • Route Gabriel Macé, portion comprise entre le chemin des Routiers et chemin du Milieu • Chemin du Milieu • Chemin de la Boucle, portion comprise entre le chemin du Milieu et le chemin Bois Rouge • Chemin Bois Rouge, portion comprise entre le chemin de la Boucle et le chemin du Premier Bras • Chemin du Premier Bras jusqu'au chemin de l'Ilet à Source • Ilet à Source jusqu'à la ravine du Chaudron

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">91 Ecole Bory de Saint-Vincent 4, chemin Bois Rouge La Bretagne <i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chemin de l'Ilet à Source, portion comprise entre la ravine du Chaudron et le chemin du Premier Bras • Chemin du Premier Bras • Chemin de Bois Rouge, portion comprise entre le chemin du Premier Bras jusqu'au prolongement de la ravine du Chaudron
<p style="text-align: center;">92 Ecole Bory de Saint-Vincent 4, chemin Bois Rouge La Bretagne <i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chemin des Routiers, portion comprise entre la route Gabriel Macé et la rue du Monseigneur de Langavant • Rue du Monseigneur de Langavant • De la rue de Monseigneur de Langavant jusqu'au prolongement du chemin de la Boucle • Chemin de la Boucle jusqu'au chemin du Milieu • Chemin du Milieu • Route Gabriel Macé, portion comprise entre le chemin du Milieu et le chemin des Routiers
<p style="text-align: center;">93 Ecole Bory de Saint-Vincent 4, chemin Bois Rouge La Bretagne <i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chemin des Routiers, portion comprise entre la rue Monseigneur de Langavant et le chemin St Léonard • Rue Monseigneur de Langavant, portion comprise entre le chemin des Routiers et la rue d'Armor • Chemin Lory Lebreton • Chemin Dufourg les Hauts (en partie basse) • Chemin des Crotons (en partie basse) • Chemin des Epinards
<p style="text-align: center;">94 Ecole Philibert Commerson 252, route Gabriel Macé La Bretagne <i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ravine Cadet depuis altitude 285 jusqu'au chemin de Montauban • Chemin de Montauban, portion comprise entre la ravine Cadet et la route Jules Reydelle • Route Jules Reydelle, portion comprise entre les chemins de Montauban et Bois Rouge • Chemin de Bois Rouge, portion comprise entre la route Jules Reydelle et le chemin de la Boucle • Chemin de la Boucle, partie Nord (partie Sud non comprise) jusqu'à la ravine Bancoul • De la ravine Bancoul, à la ravine Cadet longeant la rue des Bougainvillées • Ravine Cadet, portion comprise entre le chemin des Bougainvillées et le chemin Montauban

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">95 Ecole Philibert Commerson 252, route Gabriel Macé La Bretagne Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chemin des Chokas • Chemin de la Station • Sentier de la Cascade • Chemin des Fougères, portion comprise entre le chemin du Bois Rouge et la ravine Bancoul • Impasse de la Falaise • Chemin des Bananiers • Chemin des Acacias • Impasse des Anones • Chemin de la Vigne
<p style="text-align: center;">96 Ecole Philibert Commerson 252, route Gabriel Macé La Bretagne Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chemin de Bois Rouge, pour les sections 116 à 140 (numéros pairs) et 119 à 139 (numéros impairs) • Chemin de la Ferme • Route Jules Reydellet, portion comprise entre le chemin des Tamarins et le chemin du Finistère • Sentier Canal • Chemin des Dolmens • Chemin des Fougères, portion comprise entre le chemin des Dolmens et la ravine Bancoul • Chemin du Finistère
<p style="text-align: center;">97 Ecole Philibert Commerson 252, route Gabriel Macé La Bretagne Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chemin de Montauban, depuis la ravine Cadet jusqu'à son extrémité Sud • Route Jules Reydellet, portion comprise entre les chemins de Montauban et le sentier Canal • Chemin Finistère • Sentier Canal, en partie haute • Chemin des Camphriers • Chemin du château d'eau • Chemin de l'Espérance • Chemin de la Confiance • Chemin du Jardin • Chemin des Capillaires • Chemin Dufourg Les Hauts, du Sud jusqu'au chemin des Crotons • Chemin des Crotons • Chemin de la Passerelle, portion comprise entre la ravine Cadet et le chemin Dufourg les Hauts

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">98 Ecole primaire de Domenjod 45 route de Domenjod <i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sentier des Grenadines • Route de Domenjod, portion comprise entre le chemin des Tamariniers et la rivière des Pluies • Allée du Lotissement Raymond Ramassamy • Impasse des Pailles en Queue • Impasse des Letchis • Chemin Vellaye • Ruelle de l'école • Ruelle La Croix • Chemin Canal • Impasse Florville
<p style="text-align: center;">99 Ecole primaire de Domenjod 45, route de Domenjod <i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Route de Domenjod, portion comprise entre le chemin des Tamariniers et le chemin Canal • Chemin des Tamariniers • Chemin du Case • Chemin des Grenadelles • Rue Marcel Vautier, portion comprise entre la ravine Cadet et le chemin Saint-Léonard • Chemin Saint-Léonard • Allée des Clémentines • Rue Jean Moulin • Chemin de la Fontaine • Allée des Flamboyants • Allée des Lilas • Chemin Dufourg les Bas
<p style="text-align: center;">100 Ecole primaire de Domenjod 45, route de Domenjod <i>Canton n° 12 (Saint-Denis-4)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chemin du Plateau • Chemin Ramassamy Samna • Chemin de l'Ilet Quinquina • Allée Louis Bègue • Chemin Lebot • Impasse Florville • Rue Jean Moulin

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">101 Ecole maternelle Vauban I 1, boulevard du Vauban <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue du Général de Gaulle, portion comprise entre la rue Jacob et la rue d'Alsace • Rue d'Alsace, portion comprise entre la rue du Général de Gaulle et la rue Monthyon • Rue du Général Rolland, portion comprise entre la rue d'Alsace et la rue Jules Reydellet • Rue Jules Reydellet, portion comprise entre la rue du Général Rolland et la rue du Bois de Nèfles • Rue du Bois de Nèfles, portion comprise entre la rue Jules Reydellet et la rue Jacob • Rue Jacob, portion comprise entre la rue du Bois de Nèfles et la rue du Général de Gaulle
<p style="text-align: center;">102 Ecole maternelle Vauban I 1, boulevard du Vauban <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue du Général de Gaulle, portion comprise entre la rue d'Alsace et la rue Bouvet • Rue Bouvet, portion comprise entre la rue du Général de Gaulle et la rue Bois de Nèfles • Rue du Bois de Nèfles, portion comprise entre la rue Bouvet et la rue Jules Reydellet • Rue Jules Reydellet, portion comprise entre la rue Bois de Nèfles et la rue du Général Rolland • Rue du Général Rolland, portion comprise entre la rue Jules Reydellet et la rue d'Alsace • Rue d'Alsace, portion comprise entre la rue du Général Rolland et la rue du Général de Gaulle
<p style="text-align: center;">103 Ecole maternelle Vauban I 1, boulevard du Vauban <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue du Général de Gaulle, portion comprise entre la rue Bouvet et la ravine du Butor • La ravine du Butor à l'intersection de la rue du Bois de Nèfles • Rue du Bois de Nèfles, portion comprise entre la ravine du Butor et la rue Bouvet • Rue Bouvet, portion comprise entre la rue du Bois de Nèfles et la rue du Général de Gaulle

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton		Limites géographiques

<p style="text-align: center;">104 Ecole maternelle Vauban I 1, boulevard du Vauban <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue Monthyon, portion comprise entre la rue d'Après et la rue Jacob • Rue Jacob, portion comprise entre la rue Monthyon et la rue du Bois de Nèfles • Rue du Bois de Nèfles, portion comprise entre la rue Jacob et la limite cantonale • Rue Henri Leveueur, de la limite cantonale à la rue du Bois de Nèfles • Rue du Bois de Nèfles, portion comprise entre la rue Henri Leveueur et la rue d'Après • Rue d'Après, portion comprise entre la rue du Bois de Nèfles et la rue Monthyon
<p style="text-align: center;">105 Ecole primaire de Champ-Fleuri 46, ruelle Magnan <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Front de mer, portion comprise entre la ravine du Butor et le prolongement de la ruelle Magnan (non comprise) • Prolongement de la ruelle Magnan (non comprise), portion comprise entre le front de mer et la rue Christol de Sigoyer • Rue Christol de Sigoyer, portion comprise entre le prolongement Sud de la ruelle Magnan et l'allée des Etudiants • De l'intersection rue Christol de Sigoyer/allée des Etudiants jusqu'au boulevard Jean Jaurès • Limite cantonale Sud-Ouest, portion comprise entre le boulevard Jean Jaurès et la ruelle Turpin • Ruelle Turpin • Desserte Lancastel vers rue Maréchal Leclerc • Boulevard Jean Jaurès, portion comprise entre la desserte et la ravine du Butor • Ravine du Butor, portion comprise entre le Boulevard Jean Jaurès et le front de Mer
<p style="text-align: center;">106 Ecole primaire de Champ-Fleuri 46, ruelle Magnan <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Front de mer, portion comprise entre le prolongement de la ruelle Magnan et la ravine Patates à Durand • Ravine Patates à Durand, portion comprise entre le front de mer et le boulevard Jean Jaurès • Boulevard Jean Jaurès, portion comprise entre la ravine Patates à Durand et le prolongement Sud de l'allée des Etudiants • Prolongement Sud de l'allée des Etudiants, portion comprise entre le boulevard Jean Jaurès et l'intersection de l'allée des Etudiants / rue Christol de Sigoyer • Rue Christol de Sigoyer, portion comprise entre l'allée des Etudiants et le prolongement Sud de la ruelle Magnan • Ruelle Magnan prolongée jusqu'au front de mer

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton		Limites géographiques

<p style="text-align: center;">107 Ecole primaire les Lilas 4, rue de la Cure Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Front de mer, portion comprise entre la ravine Patates à Durand et le prolongement de l'avenue Desbassyns ● Avenue Desbassyns, portion comprise entre le Front-de-Mer et la rue du Bois de Merle ● Rue du Bois de Merle, portion comprise entre l'avenue Desbassyns et la rue Lory Les Bas ● Rue Lory les Bas, portion comprise entre la rue du Bois de Merle et l'avenue Leconte Delisle ● Avenue Leconte Delisle, depuis la rue Lory les Bas, prolongée vers l'Ouest par l'avenue De Lattre de Tassigny jusqu'à la ravine Patates à Durand ● Ravine des Patates à Durand, portion comprise entre l'avenue De Lattre de Tassigny et le Front-de-Mer
<p style="text-align: center;">108 Ecole Primaire les Lilas 4, rue de la Cure Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Front de mer, portion comprise entre l'avenue Desbassyns et la rue Lory Les Bas (non comprise) ● Rue Lory Les Bas (non comprise), portion comprise entre le front de mer et la rue Gabriel Lahuppe ● Rue Gabriel Lahuppe, portion comprise entre la rue Lory Les Bas et la rue Auguste Brunet (non comprise) ● Limite cantonale Est, à hauteur de l'allée L V Beethoven jusqu'à hauteur de l'impasse Bois d'olive ● Prolongement Est de l'impasse Bois d'Olive, de la limite cantonale Est à l'impasse Bois d'olive ● Rue Lory Les Bas, portion comprise entre l'impasse du Bois d'Olive et la rue du Bois de Merle ● Rue Bois de Merle, portion comprise entre la rue Lory Les Bas et l'avenue Desbassyns ● Avenue Desbassyns, portion comprise entre la rue Bois de Merle et le front de mer
<p style="text-align: center;">109 Ecole Primaire les Lilas 4, rue de la Cure Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Front de mer, portion comprise entre le prolongement de la rue Lory les Bas (comprise) et le prolongement de l'avenue Georges Pompidou ● La limite cantonale à l'Est, portion comprise entre le Front-de-Mer et l'allée Georges Duhamel ● Allée Georges Duhamel, portion comprise entre l'avenue Georges Pompidou et l'allée Paul Fort ● Allée Paul Fort partie Sud (non comprise), jusqu'à la rue L et A Brunet ● Intersection rue L et A Brunet/allée Paul Fort, jusqu'à intersection rue Claude Debussy/rue Lory les Bas ● Rue Lory les Bas (comprise), portion comprise entre la rue Claude Debussy et le front de mer

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">110 Ecole Primaire les Lilas 4, rue de la Cure <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Avenue de Lattre de Tassigny, portion comprise entre la ravine Patates à Durand et l'avenue Stanislas Gimart ● Avenue Stanislas Gimart, portion comprise entre la rue de Lattre de Tassigny et le boulevard Jean Jaurès ● Boulevard Jean Jaurès, portion comprise entre l'avenue Stanislas Gimart et la ravine Patates à Durand ● La ravine Patates à Durand, portion comprise entre la rue Jean Jaurès et la rue de Lattre de Tassigny
<p style="text-align: center;">111 Ecole Primaire les Lilas 4, rue de la Cure <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Avenue de Lattre de Tassigny, portion comprise entre l'avenue Stanislas Gimart et la rue de la Cure ● Rue de la Cure, portion comprise entre l'avenue de Lattre de Tassigny et route de Bois de Nèfles et route de Bois de Nèfles, portion comprise entre la rue de la cure et rue des Caramboles ● Rue des Caramboles, portion comprise entre la route de Bois de Nèfles et l'avenue Stanislas Gimart ● Avenue Stanislas Gimart, portion comprise entre la rue des Caramboles et l'avenue de Lattre de Tassigny
<p style="text-align: center;">112 Ecole Primaire les Lilas 4, rue de la Cure <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue des Caramboles, portion comprise entre l'avenue Stanislas Gimart et la route de Bois de Nèfles ● Route du Bois de Nèfles, portion comprise entre l'avenue des Caramboles et l'allée du bec rose ● Allée du bec rose, portion comprise entre la route du Bois de Nèfles et la rue Tessan ● Rue Tessan, portion comprise entre l'allée du Bec Rose et boulevard Jean Jaurès ● Boulevard Jean Jaurès, portion comprise entre la rue Tessan et la rue Stanislas Gimart ● Rue Stanislas Gimart, portion comprise entre boulevard Jean Jaurès et rue des Caramboles

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">113 Ecole Primaire les Lilas 4, rue de la Cure Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Avenue de Lattre de Tassigny, portion comprise entre la rue de la Cure et chemin Lory les Hauts ● Chemin Lory les Huats, portion comprise entre la rue de Lattre de Tassigny et la rue Marc Boyer ● Rue Marc Boyer, portion comprise entre les rues Tessan et de l’Ancienne Poste ● Rue de l’Ancienne Poste, portion comprise entre rue Marc Boyer et la rue Lory Les Hauts ● Rue Lory les Hauts, portion comprise entre rue de l’Ancienne Poste et l’impasse du Bois de Chandelle ● Impasse du Bois de Chandelle, portion comprise entre la rue Lory les Hauts et la rue Tessan ● L’allée du Bec Rose, portion comprise entre la rue Tessan et la route du Bois de Nèfles ● Route de Bois de Nèfles, portion comprise entre l’allée du Bec Rose et la rue de la Cure ● Rue de la Cure, portion comprise entre la route du Bois de Nèfles et la rue de Lattre de Tassigny
<p style="text-align: center;">114 Ecole Les Tamarins 109, rue Lory les Hauts Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Impasse du Bois de Chandelle, portion comprise entre la rue Testant et l’avenue Richard Wagner ● Avenue Richard Wagner, portion comprise entre l’impasse du Bois de Chandelle et la rue La Croix ● Rue La Croix, portion comprise entre l’avenue Richard Wagner et l’impasse du Bois de Rose ● L’impasse du Bois de Rose, portion comprise entre rue La Croix et rue Nantier Didiée ● Rue Nantier Didiée, portion comprise entre l’impasse des Bois de Rose et rue Tessan ● Rue Tessan, portion comprise entre rue Nantier Didiée et l’impasse du Bois de Chandelle

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">115 Ecole Les Tamarins 109, rue Lory les Hauts <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue Nantier Didiée, portion comprise entre la rue Tessan et l'impasse du Bois de Rose ● Impasse du Bois de Rose, portion comprise entre rue Nantier Didiée et rue La Croix ● Rue La Croix, portion comprise entre l'impasse du Bois de Rose et l'avenue Richard Wagner ● Avenue Richard Wagner jusqu'à la rue La Croix ● Rue des Olympiades jusqu'à la Place Simone Signoret ● Rue Pierre Mendès France, portion comprise entre la Place Simone Signoret et l'avenue Georges Brassens ● L'avenue Georges Brassens, portion comprise entre la rue Pierre Mendès et le boulevard Jean Jaurès ● Boulevard Jean Jaurès, portion comprise entre l'avenue Georges Brassens et la rue Tessan ● Rue Tessan, portion comprise entre la rue Jean Jaurès et la rue Nantier Didiée
<p style="text-align: center;">116 Ecole Les Tamarins 109, rue Lory les Hauts <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Boulevard Jean Jaurès, portion comprise entre la route du Bois de Nèfles et l'avenue Georges Brassens ● Avenue Georges Brassens, portion comprise entre le boulevard Jean Jaurès et la rue Pierre Mendès France ● Rue Pierre Mendès France, portion comprise entre l'avenue Georges Brassens et la Place Simone Signoret ● Limite cantonale, portion comprise entre la Place Simone Signoret à la rue Léo Lagrange ● Limite cantonale jusqu'à l'intersection du chemin Bancoul ● Route du Bois de Nèfles, portion comprise entre la limite cantonale et le boulevard Jean Jaurès
<p style="text-align: center;">117 Ecole Les Tamarins 109, rue Lory les Hauts <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Boulevard Jean Jaurès, portion comprise entre la ravine Patates à Durand et la route du Bois de Nèfles ● Route du Bois de Nèfles, portion comprise entre le boulevard Jean Jaurès et la limite cantonale ● Limite cantonale jusqu'à la ravine Patates à Durand

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton		Limites géographiques

<p style="text-align: center;">118 Ecole primaire J. Baptiste Bossard 9, rue Lacroix <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Impasse Bois d'olive, de la rue Lory les Hauts jusqu'au prolongement de la rue Emile Grimaud (n° 73) ● Du n° 73 de la rue Emile Grimaud jusqu'au chemin des Cerises ● Chemin des Cerises (non compris) ● Rue Méziaire Guignard, portion comprise entre le chemin des Cerises et la rue de l'Ancienne Poste ● Rue de l'Ancienne Poste, portion comprise entre la rue Méziaire Guignard et la rue Marc Boyer ● Rue Marc Boyer, portion comprise entre la rue de l'Ancienne Poste et la rue Lory les Hauts ● Rue Lory les Hauts, portion comprise entre la rue Marc Boyer et l'impasse du Bois d'Olive
<p style="text-align: center;">119 Ecole primaire J. Baptiste Bossard 9, rue Lacroix <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue Méziaire Guignard, portion comprise entre la rue de l'Ancienne Poste et l'allée Bourvil (non comprise) ● Avenue Richard Wagner, portion comprise entre l'allée Fernandel et la rue Lory les Hauts ● Rue Lory les Hauts, portion comprise entre l'impasse du Bois de Chandelle et la rue de l'Ancienne Poste ● Rue de l'Ancienne Poste, portion comprise entre la rue Lory les Hauts et la rue Méziaire Guignard

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton		Limites géographiques

<p style="text-align: center;">120 Ecole Michel Debré 3, rue Bridet <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue des Frères Cazamian, portion comprise entre l'avenue Georges Pompidou et la rue Jules Bertho ● Rue Jules Bertho, portion comprise entre les rues des Frères Cazamian et Louis Ozoux ● Rue Louis Ozoux, depuis la rue Jean Bertho jusqu'à la rue Ernest Cotteret, prolongée à mi-longueur de cette dernière ● Ligne transversale Ouest-Est, depuis la mi-longueur de la rue Ernest Cotteret jusqu'au boulevard du Chaudron ● Boulevard du Chaudron, depuis la ligne transversale sur-indiquée jusqu'au Front-de-Mer ● Front-de-Mer, portion comprise entre le boulevard du Chaudron et l'avenue Georges Pompidou ● Avenue Georges Pompidou, portion comprise entre le Front-de-Mer et la rue des Frères Cazamian
<p style="text-align: center;">121 Ecole Michel Debré 3, rue Bridet <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue Georges Duhamel ● Rue des frères Cazamians ● Rue Bridet ● Rue François de Mahy, portion comprise entre l'avenue Leconte Delisle et l'impasse des Chardons (non comprise) ● De l'impasse des Chardons (non comprise) jusqu'à l'allée Paul Fort
<p style="text-align: center;">122 Ecole Michel Debré 3, rue Bridet <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue Jean Bertho, portion comprise entre la rue Bridet et l'avenue Joseph Bédier ● Avenue Joseph Bédier, portion comprise entre la rue Jean Bertho au n° 56 de la rue Joseph Bédier ● Du n° 56 de la rue Joseph Bédier au n° 83 de la rue François de Mahy ● Rue Bridet
<p style="text-align: center;">123 Ecole Michel Debré 3, rue Bridet <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Du n° 60 de la rue Joseph Bédier jusqu'au boulevard Jean Jaurès ● Allée du Poitou ● Rue de la Charente ● Allée Fernandel ● Allée Bourvil ● Rue François de Mahy jusqu'à la fin de l'impasse des Chardons

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton	Limites géographiques	

<p style="text-align: center;">124 Ecole Damase Legros 16, rue de la Gare Chaudron</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Avenue Georges Pompidou, portion comprise entre la rue Ernest Cotteret et le boulevard du Chaudron ● Boulevard du Chaudron, portion comprise entre l'avenue Georges Pompidou et la rue Théodore Chasseriau ● Rue Théodore Chasseriau, portion comprise entre la rue Roger Payet et l'allée Jean Giono ● L'allée Jean Giono, portion comprise entre la rue Théodore Chasseriau et la rue Louis Ozoux ● Rue Louis Ozoux, portion comprise entre l'allée Jean Giono et la rue Ernest Cotteret ● La rue Ernest Cotteret, portion comprise entre la rue Louis Ozoux et l'avenue Georges Pompidou
<p style="text-align: center;">125 Ecole Damase Legros 16, rue de la Gare Chaudron</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Allée Jean Giono, portion comprise entre la rue Louis Ozoux et la rue Théodore Chasseriau ● La rue Théodore Chasseriau, portion comprise entre l'allée Jean Giono et la rue Roger Payet ● La rue de l'école, portion comprise entre la rue Roger Payet et l'allée Marcel Proust ● L'allée Marcel Proust, portion comprise entre la rue de l'école et la rue de la Gare (n° 35) ● Rue de la Gare (n° 35), portion comprise entre le 35 (rue de la Gare) et la rue Jacob de Cordemoy ● Rue Jacob de Cordemoy, portion comprise entre la rue de la Gare et la rue Roger Payet ● Rue Jean Bertho, portion comprise entre la rue Roger Payet et Louis Ozoux ● Rue Louis Ozoux, portion comprise entre la rue Jean Bertho et l'allée Jean Giono
<p style="text-align: center;">126 Ecole Damase Legros 16, rue de la Gare Chaudron</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue Jean Bertho, portion comprise entre l'avenue Joseph Bédier et la rue Jacob de Cordemoy ● Rue Jacob de Cordemoy, portion comprise entre la rue Jean Bertho et la rue Plessis ● Rue du Plessis ● Avenue Hippolyte Foucque, portion comprise entre la rue Plessis et la rue Richard Wagner ● Avenue Richard Wagner, portion comprise entre la rue Hippolyte Foucque et l'avenue Joseph Bédier ● Avenue Joseph Bédier, portion comprise entre la rue Richard Wagner et la rue Jean Bertho

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton		Limites géographiques

<p style="text-align: center;">127 Ecole Damase Legros 16, rue de la Gare Chaudron</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Boulevard du Chaudron, portion comprise entre la rue de l'école et la rue Evariste Berg ● Rue Evariste Berg, portion comprise entre le boulevard du Chaudron et l'avenue Leconte Delisle ● Avenue Leconte Delisle, portion comprise entre la rue Evariste Berg et la rue Jacob de Cordemoy ● Rue Jacob de Cordemoy, portion comprise entre l'avenue Leconte Delisle et la rue de la Gare ● La rue de la Gare, portion comprise entre la rue Jacob de Cordemoy et la rue Marcel Proust ● La rue Marcel Proust, portion comprise entre la rue de la Gare et la rue de l'école ● Rue de l'école, portion comprise entre la rue Marcel Proust et la rue Roger Payet
<p style="text-align: center;">128 Ecole Damase Legros 16, rue de la Gare Chaudron</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Avenue Leconte Delisle, portion comprise entre la rue du Plessis et la route du Moufia ● La route du Moufia, portion comprise entre la rue Leconte Delisle et la rue Adolphe Ramassamy ● Rue Adolphe Ramassamy, portion comprise entre la route du Moufia et la rue du Plessis ● La rue du Plessis, portion comprise entre l'avenue Hippolyte Foucque et l'avenue Leconte Delisle
<p style="text-align: center;">129 Ecole les Badamiers 28 D route de Moufia</p> <p style="text-align: center;"><i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Route de Moufia, portion comprise entre les rues Adolphe Ramassamy et du Père Lafosse ● Rue du Père Lafosse, depuis la route de Moufia, et prolongée au Sud jusqu'au boulevard Jean Jaurès ● Boulevard Jean Jaurès, depuis le prolongement Sud de la rue du Père Lafosse jusqu'au prolongement Sud de l'avenue Joseph Bédier ● Avenue Joseph Bédier, depuis son prolongement au Sud jusqu'au boulevard Jean Jaurès, jusqu'à l'avenue Richard Wagner ● Avenue Richard Wagner, portion comprise entre les avenues Joseph Bédier et Hippolyte Foucque ● Avenue Hippolyte Foucque, depuis l'avenue Richard Wagner jusqu'au prolongement Ouest de la rue Adolphe Ramassamy ● Rue Adolphe Ramassamy, depuis son prolongement à l'Ouest jusqu'à l'avenue Hippolyte Foucque jusqu'à la route de Moufia

133 bureaux de vote	SAINT-DENIS	4 cantons
N° de bureau – Adresse – N° canton		Limites géographiques

<p style="text-align: center;">130 Ecole les Badamiers 28 D route de Moufia <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue du Père Lafosse, depuis la route de Moufia, et prolongée au Sud jusqu'au boulevard Jean Jaurès. ● Boulevard Jean Jaurès, depuis le prolongement Sud de la rue du Père Lafosse jusqu'à la route de Moufia ● Route de Moufia, portion comprise entre le boulevard Jean Jaurès et la rue du Père Lafosse
<p style="text-align: center;">131 Ecole les Badamiers 28 D route de Moufia <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Boulevard du Chaudron, portion comprise entre les rues Evariste Berg et Victor Schoelcher ● Route de la Rivière des Pluies, portion comprise entre la vue Victor Schoelcher et la route du Grand Canal ● Route du Grand Canal, portion comprise entre la route de la Rivière des Pluies et le boulevard Jean Jaurès ● Boulevard Jean Jaurès, portion comprise entre les routes du Grand Canal et de Moufia ● Route de Moufia, portion comprise entre le boulevard Jean Jaurès et l'avenue Leconte Delisle ● Rue Evariste Berg, portion comprise entre l'avenue Leconte Delisle et le boulevard du Chaudron
<p style="text-align: center;">132 Ecole de Primat 30, rue du Stade de l'Est <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Route de la quatre voies, portion comprise entre le boulevard du Chaudron et la rue du karting ● Rue du karting, portion comprise entre la rue de la quatre voies et la rue du Stade de l'Est ● Rue du Stade de l'Est, portion comprise entre la rue du karting et route de la Rivière des Pluies ● Route de la Rivière des Pluies, portion comprise entre la rue du Stade de l'Est et le boulevard du Chaudron ● Boulevard du Chaudron, portion comprise entre la route de la Rivière des Pluies et la route de la quatre voies
<p style="text-align: center;">133 Ecole de Primat 30, rue du Stade de l'Est <i>Canton n° 9 (Saint-Denis-1)</i></p>	<p>Limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rue du karting, portion comprise entre la rue du Stade de l'Est et la route à quatre voies de Gillot ● Route de la quatre voie de Gillot, portion comprise entre la rue du karting et la route de la Rivière des Pluies ● Route de la Rivière des Pluies, portion comprise entre la Rivière des Pluies et la rue du Stade de l'Est ● La rue du Stade de l'Est, portion comprise entre la route de la Rivière des Pluies et la rue du karting